

### Le mot du Président

Mme le Maire et Chère Collègue,  
Monsieur le Maire et Cher Collègue,  
Monsieur le Maire et Cher Collègue,  
Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous adresser le premier numéro de la lettre d'information de l'AMF49, qui se veut le reflet de ses activités au service des élus, que ce soit les réunions d'information et de formation qu'elle propose, mais aussi les représentations qu'elle assure auprès des partenaires publics et privés pour la défense des intérêts des communes et EPCI de Maine et Loire.

Cette lettre assurera régulièrement la liaison entre l'Association et ses adhérents et pourra également s'enrichir de vos contributions et retours d'expériences.

Je vous en souhaite bonne lecture et vous donne rendez-vous pour les prochaines parutions de cette lettre.

Cordialement

Jean-Luc DAVY

### Rendez-vous

**18 Mars 2017** : assemblée générale de l'AMF49 au Parc des Expositions de Segré

**Merci de retenir cette date sur votre agenda !**

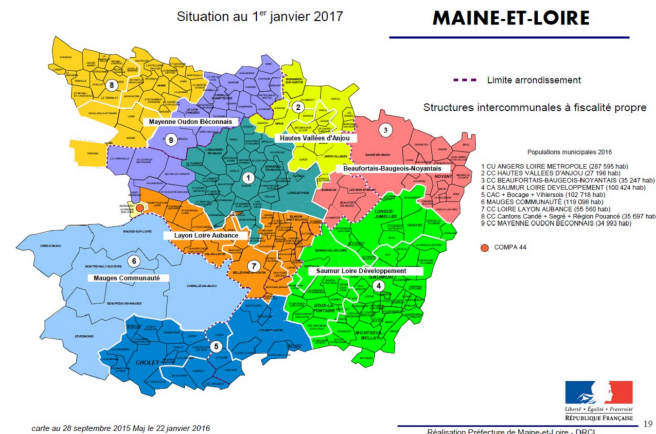
### La CDCI arrête la carte de l'intercommunalité en 2017

Lors de sa réunion du 10 Octobre 2016, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale devait se prononcer sur le périmètre définitif de l'intercommunalité en Maine et Loire.

Pour le **volet territorial**, il y a eu peu de discussion, les résultats de la consultation écrite des collectivités ayant fait apparaître une très large majorité des collectivités concernées et de leur population en faveur du périmètre proposé de chacun des 9 EPCI pressentis au 1<sup>er</sup> Janvier 2017.

Par contre, le **volet eau potable** a révélé une opposition forte des collectivités consultées (près de 82% des communes représentant 49% de la population) à la proposition préfectorale de création au 1<sup>er</sup> janvier 2018 d'un syndicat départemental rural (hors les 3 agglomérations) pour la production et l'adduction d'eau potable.

Cette opposition se cristallisait surtout sur un problème de calendrier, une décision de principe étant demandée à la



CDCI alors même que les résultats de l'étude de faisabilité pilotée par le conseil départemental et les syndicats d'eau ne seront connus qu'à partir du printemps 2017.

Initié par Jean-Luc DAVY, président de l'AMF 49 et Philippe CHALOPIN, maire de Baugé en Anjou, le débat sur cette question d'un report de décision allait aboutir, avec le soutien de Christophe BECHU, maire d'Angers, à l'adoption (à l'unanimité moins 1 abstention) d'un amendement actant simplement la **suppression**

**des syndicats d'eau existants au 1<sup>er</sup> janvier 2018** et repoussant à une prochaine CDCI, convoquée au printemps 2017, le soin de définir la nouvelle organisation territoriale de la compétence.

Même si le transfert aux EPCI dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018 semblait emporter les suffrages, son adoption dès à présent par la CDCI posait un problème juridique, la compétence « eau et assainissement » ne devenant obligatoire pour ces collectivités qu'au 1<sup>er</sup> Janvier 2020.

### Nouvelles modalités d'instruction et de délivrance des Cartes Nationales d'Identité en mairie



Lors d'un rendez-vous le 4 Octobre 2016, Mme la Prêfète de Maine et Loire a informé M. DAVY, Président de l'AMF49, de l'application, **au 1er Mars 2017**, des nouvelles modalités

d'instruction des cartes nationales d'identité. Si aujourd'hui, toutes les communes peuvent participer à la procédure d'instruction des CNI, demain seules celles dotées des dispositifs de recueil numérisé des empreintes digitales, servant déjà aux passeports biométriques (**24 en Maine et Loire**), seront habilitées à le faire, moyennant une indemnisation forfaitaire

par poste de **3 550 €**. Ce changement a déjà été validé indirectement par l'article 19 du [Décret 2016-1460 du 28 octobre 2016](#), qui supprime la possibilité de dépôt auprès de tous les maires des demandes de CNI. L'AMF a [alerté le Ministre de l'Intérieur](#) sur ce qui est considéré par certains maires comme un « nouvel affaiblissement de la commune » et sur l'indemnisation « insuffisante » des dispositifs de recueil.

## Implantation des gens du voyage en zone A et N des PLU

A l'invitation de Mme Béatrice ABOLLIVIER, Préfète de Maine et Loire, une réunion sur le thème de l'implantation des gens du voyage en zone N et A du PLU s'est tenue le 16 Septembre 2016, dans la continuité des travaux de la commission départementale des gens du voyage.

Ce phénomène est en progression dans le département et doit être traité le plus en amont possible, afin d'éviter que les cessions et donations de terrains inconstructibles provoquent des installations illicites et créent un mitage des espaces ainsi que des difficultés récurrentes aux opérateurs en termes de raccordement aux réseaux. La réunion a débuté par

un rappel des règles de préservation des zones agricoles et naturelles, explicitées par la [Charte Agriculture et Urbanisme](#), signée par l'Etat, le Département et l'AMF49, ainsi que de la problématique du stationnement des caravanes ou résidences mobiles.

Sont ensuite abordées les thématiques liées aux raccordements électriques, avec l'intervention d'ENEDIS, et aux raccordements à l'eau potable, avec le témoignage de M. Didier ROISNE, vice-président d'Angers Loire Métropole, en charge des gens du voyage.

Il est rappelé qu'un [guide](#), réalisé en Mai 2013, rappelle aux élus la réglementation et la

conduite à tenir sur le stationnement et le raccordement aux réseaux.

Des situations pratiques sont ensuite exposées par les services de l'Etat, avec leurs conséquences juridiques et problématiques induites.

En conclusion de cette séquence, Madame la Préfète demande aux notaires de systématiquement **consulter les maires lors de transactions de terres agricoles** avec les gens du voyage. Par ailleurs, elle retient que la SAFER sera plus vigilante sur les donations et rappelle que c'est l'anticipation dans les documents d'urbanisme de la question foncière qui permettra à terme de proposer des habitats accessibles aux gens du voyage.

## EN BREF

### Rubans du Patrimoine

Le [palmarès 2016](#) a attribué un prix régional à la ville de Mûrs-Erigné pour la réhabilitation du Presbytère St Pierre (voir ci-dessous). Le prix départemental revient à la commune de Varrains pour la restauration de l'église St Florent. Une cérémonie sera organisée le décembre 2016 à Mûrs-Erigné pour la remise des diplômes et trophées, en présence des partenaires de cette opération, dont l'AMF49.



## Formation des élus : le programme de la fin 2016

Mercredi 9 novembre	Conséquences financières et fiscales des fusions d'EPCI
Vendredi 18 novembre	Monter un projet avec un financement européen
Mardi 22 novembre	Gestion mutualisée des cimetières
Mardi 29 novembre	Mener à bien un projet de commune nouvelle
Jeudi 8 décembre	Loi NOTRe et devenir de l'intercommunalité
Mardi 13 décembre	Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments communaux

La présentation des formations, les tarifs et les modalités d'inscription sont consultables sur le [site de l'Association](#). N'hésitez pas à vous inscrire car des places sont disponibles à toutes les dates.

### Réseau AIT

Le conseil d'administration de l'AMF49 a accepté que l'Association soit signataire de la convention de partenariat avec le Conseil Départemental et le CNFPT, pour l'organisation de journées techniques à l'intention des agents territoriaux et de rencontres thématiques pouvant associer les élus et les agents.

### Contrats de ruralité

Ce [dispositif national pluriannuel](#) permet d'accompagner l'émergence et la mise en œuvre de projets de territoire partagés entre l'Etat et les collectivités locales., à partir de financements du Fonds de soutien à l'investissement local et autour de 6 volets. Selon les informations données par la Préfète, deux contrats seront signés en Maine et Loire pour 2016, avec le nouvel EPCI des Mauges et le PETR du Segréen.

### Pacte régional pour la Ruralité

L'AMF49 est associée au comité de pilotage de cette action de la Région des Pays de la Loire, dont le [contenu](#) a été présenté le 28 septembre dernier; à Nantes.

[www.maires49.asso.fr](http://www.maires49.asso.fr)

Retrouvez en page d'accueil du site de l'AMF49 une rubrique « [Communes nouvelles](#) », avec des informations pratiques.